



Information réglementée
LE 3 JUILLET 2019

Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité de la société

Au titre du contrat de liquidité confié par la société ACCOR à Rothschild Martin Maurel, à la date du 30 juin 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 Titre
- 31 283 100 €

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 Titre
- 31 323 203 €

* * * * *

Toutes les informations sur Accor sont disponibles sur Internet : <https://group.accor.com/fr-FR>